



**RAPPORT,
D'ACTIVITÉ**
2017



Arles Crau Comarque Montagnette



Avant-propos

Le rapport d'activité de la communauté d'agglomération permet chaque année de communiquer en direction des villes, des partenaires et des citoyens.

Cette publication obligatoire est un temps fort de l'action communautaire ; il offre l'occasion d'un débat sur le fait intercommunal au sein des assemblées délibérantes.

L'action politique conduite en 2017 par le président et les élus communautaires et mise en oeuvre par les services, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, est particulièrement significative. L'année passée a vu en effet

se réaliser ou se préparer d'importants transferts de compétences au profit d'ACCM.

La présentation faite vise particulièrement à mettre en valeur les compétences exercées et à souligner quelques éléments remarquables de l'action menée en étroite partenariat avec les communes membres.

Les services communautaires sont disponibles pour apporter toute précision souhaitée sur les éléments qui figurent dans ce document.



Rapport d'activité 2017

Communauté d'agglomération ACCM
5 rue Yvan Audouard 13200 ARLES - 04 86 52 60 00
lepresident@agglo-accm.fr - www.agglo-accm.fr

Conception chartre graphique : Garrigues
Rédaction et maquettage : service communication et services ACCM. Crédits photos : R. Benali, L. Roux, JL Maby, F. Gardin, N. Cantin, services ACCM.
Août 2018.



SOMMAIRE

▶ D éveloppement économique	4-5
▶ Z ones d'activité	6-7
▶ E mploi	8-9
▶ A ménagement du territoire	10-11
▶ M obilité	12-13
▶ A ménagement numérique et SIG ...	14-15
▶ H abitat	16-17
▶ P olitique de la ville	18-19
▶ É quipement culturel	20-21
▶ D échets ménagers	22-23
▶ E au et assainissement	24-25
▶ P révention des risques	26-27
▶ S ervices ressources	28-29
▶ C ontacts	30-31





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZOOM 2017

Un accompagnement des artisans du territoire

Une convention passée avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de région a permis à 80 artisans du territoire d'être rencontrés et orientés vers des accompagnements spécifiques. Formation, recrutement, investissements sont les thématiques abordées pour créer un tissu plus fort et mieux ancré au territoire.



Commerce et artisanat

Commerce et artisanat

- Étude de redynamisation des centres villes d'Arles, Boulbon, Saint-Martin-de-Crau et Tarascon. L'objectif est de renforcer leur attractivité.
- Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) : suivi financier et technique des 5 Fisac en cours.
- Étude sur le comportement d'achats dans les quartiers prioritaires ville : 350 habitants ont été interrogés pour adapter l'évolution du centre commercial de Barriol avec les besoins des habitants.

Préparation technique au transfert de la compétence tourisme

4 communes sont concernées par le transfert de compétence, dont 2 offices de tourisme (Saint-Martin-de-Crau et Tarascon). Les communes d'Arles et Saintes-Maries-de-la-Mer ont conservé la compétence, conformément à la loi Montagne du 28 décembre 2016.

Le projet touristique de territoire s'articule autour de 5 filières : le bien-être, le tourisme spirituel, l'ornithologie, la nature et le tourisme d'affaires.



Promotion du tourisme

Économie sociale et solidaire (ESS)

En 2017, le mois de l'ESS a compté cinq manifestations différentes : 2 cinés débats à Tarascon et Arles, 1 rencontre professionnelle avec Inter-Made à l'espace Saint Césaire, 1 rencontre dans les jardins de l'association Cosmos à Saint-Martin-de-Crau, 1 journée dédiée aux « Rencontres de l'ESS : le territoire bouge, que construisons-nous ensemble ? » à l'Atelier des Forges à Arles et autour de 4 tables rondes thématiques.

Agriculture

Convention avec la chambre d'agriculture : 50 agriculteurs ont été rencontrés, pour une présence plus visible d'ACCM sur cette filière. Ce travail est effectué en collaboration avec le Pôle d'équilibre territorial et régional. Un diagnostic agricole a été réalisé et des actions de développement de la filière préconisées.



AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Des travaux d'envergure

► ZI nord d'Arles

Création d'un pont-route en vue du désenclavement du port fluvial : les travaux de l'ouvrage d'art d'une hauteur de 13m sur 40m de pieux en profondeur est avancé à 75%. Six mois supplémentaires seront nécessaires en 2018 pour la mise en service (rampes et chaussée, épreuves, ouvrages hydrauliques et aménagement paysager).

► Territoire communautaire

25 arrêts de bus sont rendus accessibles aux personnes mobilité réduite sur cette seconde année de l'agenda d'accessibilité programmée, pour un total de dépenses de 680 000 €.

► Bâtiments ACCM

- Un pôle dédié à la création d'entreprises de 500m² est réalisé au village d'entreprises (espace de co-working, location de bureaux, permanences d'experts, mutualisation de services, formations, etc.)
Le coût de l'opération s'élève à 250 000 €.
- La direction générale des services techniques déménage en ZI nord d'Arles dans des locaux rénovés et recloisonnés pour ses 26 agents. 260 000 € sont investis à cet effet.

ZOOM 2017

Parc d'activités du Roubian à Tarascon

Requalification du secteur des commerces (traitement paysager soigné, mise à niveau de la gestion des eaux pluviales, séparation des flux de véhicules en vue de sécurisation, gestion du stationnement et des cheminements piétons, modernisation des équipements publics – éclairage public, sanitaires, quais bus). Coût de l'opération : 2,8 millions d'euros.

- 1 an de travaux en zone très fréquentée et maintenue en activité.

- 21 partenaires dont 11 entreprises (réseaux compris) et 10 prestataires d'études et de contrôle.

- 700 heures confiées à un public en insertion.



Maintenance et entretien

L'exploitation et la maintenance courante des équipements publics des zones et bâtiments communautaires concourent à l'activité d'une trentaine de PME. Il s'agit de la mise en sécurité et la maintenance de l'éclairage public, la voirie, les espaces verts, la signalétique, la prévention des risques incendie et inondation avec l'entretien des ouvrages hydrauliques (fossés, stations de relevage, réseaux de défense incendie, etc.), pour un coût annuel en 2017 de 800 000 €.

UNE EMPLOI PRIORITÉ ABSOLUE

Actions portées par ACCM dans le champs de l'insertion professionnelle

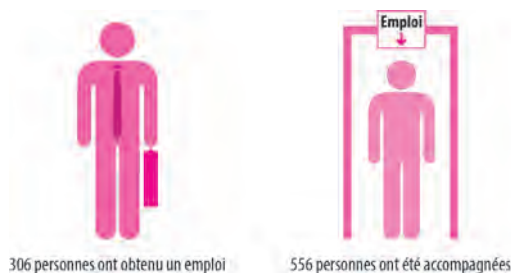
► Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie)

Il s'agit d'un programme partenarial qui rassemble État, Région, Département, CCI du Pays d'Arles et ACCM pour améliorer l'accès à l'emploi et à la qualification des habitants exclus du marché du travail, à travers la construction et la mise en œuvre de parcours individualisés. Ce sont :

- 556 personnes accompagnées,
 - 306 personnes qui ont accédé à l'emploi,
 - des parcours dynamiques avec 1 745 actions, soit en moyenne 3 actions par personne accompagnée,
 - 107 sorties vers l'emploi durable ou vers la qualification,
 - 19 actions financées (accompagnement renforcé, placement à l'emploi, levée des freins à l'emploi, mobilité, remise à niveau, insertion par l'activité économique, accompagnement à l'entrepreneuriat, etc.)
- Le Plie permet enfin la mobilisation de moyens additionnels pour le territoire : 948 494 € mobilisés auprès de la Région, du Département et du Fonds social européen.

► Les rencontres de l'emploi

Il s'agit de l'évènement phare sur l'emploi organisé tous les ans par ACCM en partenariat avec Pôle emploi et Initiative pays d'Arles.



ZOOM 2017

Les clauses d'insertion dans les marchés publics

L'objectif est d'utiliser la commande publique et privée sur le territoire comme effet levier sur l'emploi.

83 204 heures d'insertion

192 personnes embauchées

62 marchés « clausés »

Une trentaine de donneurs d'ordre partenaire.

Triplement des heures d'insertion entre 2014 et 2017

3 temps forts : les ateliers, la journée recrutement (job dating et forum), la journée de l'entrepreneuriat, 2 000 visites, 527 participants aux ateliers (forte participation), 97 entreprises, 219 offres d'emploi et 422 postes.

► accm-emploi.fr

Plateforme de rapprochement entre offres et demandes d'emploi du territoire, elle génère 13 000 offres d'emploi en ligne, 136 curriculum vitae déposés dans la CVthèque et 300 pages visitées par jour en moyenne.

Structures soutenues par ACCM et objectifs

Mission locale : aider les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Maison de l'emploi : études, veille et développement d'actions partenariales.

Transport mobilité solidarité : agir sur un des principaux freins d'accès à l'emploi.

Groupement d'employeurs **Innov'emploi** : créer des emplois partagés.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ZOOM 2017

Projet de reconversion de la friche des anciennes papeteries à Arles

Dans le cadre de la reconquête urbaine et patrimoniale du secteur rive droite du Rhône, la ville d'Arles et ACCM, accompagnées par l'EPF Paca ont mené une réflexion sur la reconversion des friches industrielles des anciennes papeteries Étienne et d'une ancienne usine d'engrais. Une étude de programmation urbaine à visée opérationnelle a été menée. Un plan guide d'aménagement sur 12 hectares sur le moyen et long terme a été retenu par les élus permettant le déploiement de 70 000 m² d'immobilier d'entreprises, notamment dans la filière des économies créatives, culturelles et patrimoniales.

Foncier

- Prolongation de la convention multisites conclue avec l'établissement public foncier (EPF) Paca de 5 millions d'euros dont près de 3 millions d'euros dépensés.
- Accompagnement par l'EPF sur des projets du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) par des positionnements fonciers (ex. îlot du théâtre dans le centre historique de Tarascon).
- Réflexion autour de la refonte de la convention multisites en 2018 pour tenir compte des objectifs du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2017-2022.
- Renforcement de la maîtrise publique du secteur Camille Pelletan à Arles par l'acquisition de bâti et affirmation de la dimension culturelle du secteur.

Planification

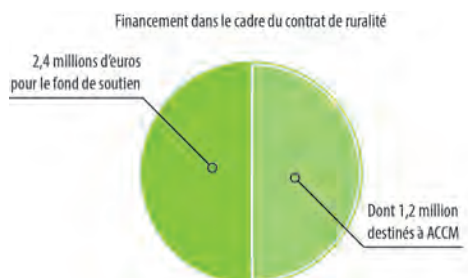
- Arrêt du Scot du Pays d'Arles le 24 février 2017 et participation aux travaux d'adaptation des documents du Scot en vue de leur approbation par le PETR.
- Suivi des travaux d'élaboration du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Les dispositifs de financement

- Examen de la clause de revoyure du Contrat régional d'équilibre territorial 2016-2018 et actualisation de la programmation.
- Poursuite du programme Leader Pays d'Arles : 11 actions en 2017 sur le territoire ACCM pour un total de 446 000 € de subventions allouées (Région / FEADER).

11 actions réalisées
dans le cadre du projet
LEADER
446 000 €
de subventions

- Engagement dans la signature d'un contrat de ruralité (2017-2020) à l'échelle du Pays d'Arles. 2,4 millions d'euros de fonds de soutien dont 1,2 million d'euros pour le territoire ACCM.



Plan climat air énergie territorial du Pays d'Arles

- Travaux pour la mise à jour du bilan des gaz à effet de serre d'ACCM.
- Mobilisation du dispositif Certificat d'économie d'énergie – Territoire à énergie positive pour la croissance verte : le Pays d'Arles bénéficie d'une enveloppe de 400 000 MWh cumac à partager entre les communes et EPCI du territoire.

Démoustication

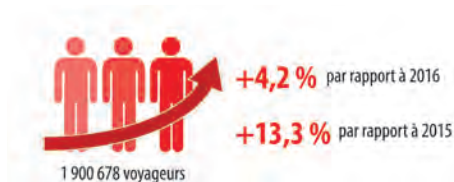
Poursuite du co-financement de la démoustication sur le secteur Salin-de-Giraud / Port-Saint-Louis. 76 196 € ont été versés au Département en 2017.

MOBILITÉ

TRANSPORT

Le réseau de transport Envia

- 6^e année de fonctionnement du réseau marquée par une nouvelle hausse de la fréquentation de 4,19%.
- Une information voyageurs connectée, avec les applications zenbus, carto interactive, visitmoov, wifi sur les lignes Agglo 10, 20 et 30.
- 3^e année d'exploitation de la ligne Arles / Saintes-Maries-de-la-Mer, marquée par une hausse de la fréquentation de 3 %.
- Des dessertes événementielles fréquentées : les navettes féria (3 départs par soir de fête vers les communes d'ACCM pour plus de 1000 voyageurs), la nuit des musées, Voies off, la nuit de l'année des Rencontres de la photographie.



Les actions de prévention pour le jeune public

- 250 élèves de CM2 visités en classe et sensibilisés au transport avant leur rentrée en 6^e.
- Rencontre des chefs d'établissements du 2nd degré pour évoquer les offres de transport, entretenir des partenariats dans les domaines de la prévention et présenter le dispositif de médiation mis en place avec l'AMCS.
- 764 élèves de 6^e mobilisés autour de l'action « Sortir vite » permettant de sensibiliser les élèves aux dangers encourus autour des transports.

ZOOM 2017

Prévention : des résultats probants

ACCM a poursuivi ses actions de prévention dans le cadre du dispositif d'accompagnement dans les transports scolaires mené par les médiateurs de l'AMCS (Association Médiations et Cohésion Sociale) du groupe Addap 13. Elles ont notamment pour mission d'accompagner les élèves à bord des véhicules et de leur faire adopter une attitude respectueuse, c'est-à-dire éviter les bousculades à la montée, valider sa carte, attacher sa ceinture de sécurité. Grâce à ces actions de prévention quotidiennes, les incidents sont désormais quasi inexistantes dans les cars scolaires.

L'accessibilité

25 nouveaux points d'arrêt ont été rendus accessibles, portant à 53 le nombre total de réalisations sur les 120 déterminées comme prioritaires dans l'Agenda d'accessibilité programmé. Ces opérations consistent non seulement à garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mais également à sécuriser et optimiser le nombre de points d'arrêts du réseau.



Ticket au tarif unique de 1€



+ 25 nouveaux points d'arrêt accessibles





AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

ACCM THD

ACCM Très Haut Débit a été construit en 2016 et a ouvert son réseau aux opérateurs au 1^{er} janvier 2017.

L'éligibilité au très haut débit qualitatif et bon marché est le troisième critère de choix d'une entreprise pour s'installer sur un territoire. Dans un contexte très concurrentiel, il était absolument nécessaire pour ACCM de proposer un accès au très haut débit performant et économique.

Le réseau en chiffres

- 1 réseau fibre optique de 118 km,
- 1 investissement d'un million d'euros,
- 7 zones économiques raccordées,
- 1 opérateur de transit,
- 3 opérateurs d'infrastructure (Covage, Infinity Telecom, Netiwan),
- 11 fournisseurs d'accès internet,
- 57 entreprises raccordées,
- la possibilité de raccorder des entreprises en zone blanche.



INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Nouvelle solution logicielle GEO

- Migration du portail géographique ACCM vers «GEO» : 40 applications utilisées par les communes et ACCM sont concernées (ex. consultation du plan et des données cadastrales, réseaux d'eau, d'éclairage public, etc.)

Travaux menés en collaboration avec les communes

- Conception et intégration du Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Arles.
- Intégration du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Arles et réalisation d'une application pour sa mise à jour par le service de l'urbanisme.
- Réalisation d'une application sur le suivi de l'évolution des zones d'activité écono-

miques de Saint-Martin-de-Crau en collaboration avec la commune.

- Administration du logiciel d'instruction du droit des sols Urbaweb mis à disposition des communes d'Arles, Tarascon et Boulbon.

Travaux réalisés avec les services ACCM

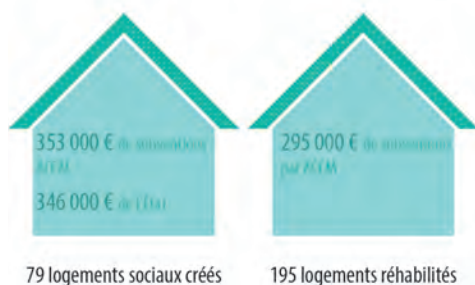
- Définition des périmètres des zones d'activité modifiées en application de la loi NOTRe.
- Géodétection des réseaux d'éclairage public dans les zones d'activités.
- Élaboration des zonages d'assainissement collectif et non collectif dans le cadre du PLU des communes.
- Administration du logiciel de gestion de l'assainissement non collectif AncWeb.

HABITAT DES RÉALISATIONS

ZOOM 2017

Lancement du 2^e Programme local de l'habitat (PLH)

2017 constitue la première année de la mise en œuvre du 2^e PLH d'ACCM. Il se décline en 6 orientations portant sur l'attractivité du territoire, la diversité des besoins, le parc existant, les besoins des publics spécifiques, la qualité urbaine et architecturale des opérations, le développement durable ou la politique locale de l'habitat. Pour ce faire, 35 actions permettront à la fois de poursuivre le travail engagé, mais aussi d'amorcer de nouveaux champs d'interventions.



Renouvellement urbain

Le renouvellement urbain des quartiers de Barriol à Arles et du Centre-historique-Ferrages à Tarascon : une dynamique nouvelle autour du cadre de vie, de l'habitat, des équipements publics et commerciaux pour les habitants.

2017 : démarrage de l'opération avec mise en œuvre des deux études urbaines préalables à la définition des projets urbains. Les études de terrain et les rencontres avec les partenaires et les habitants ont permis d'esquisser des axes d'interventions potentiels afin de permettre aux élus, en 2018, de définir les choix retenus.

Des interventions variées

- Délégation des aides à la pierre de l'État pour les parcs publics (360 400 €) et privés (891 408 €).
- Poursuite du soutien à la production et à la réhabilitation de logements sociaux : délégation des crédits de l'État et fonds propres ACCM.
- Poursuite de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah de l'ag-glo) : soutien aux propriétaires occupants ou bailleurs (891 408 € de l'Anah et 553 006 € de fonds propres ACCM).
- Préparation du renouvellement de la délégation de service public de l'aire d'accueil, la précédente se terminant en avril 2018.
- Mise en œuvre de la réforme du logement social avec la création de la Conférence intercommunale du logement (CIL) par délibération en décembre 2017.
- Observatoire des loyers du parc privé : missionné par ACCM, l'Adil 13 observe et analyse l'évolution des loyers du parc privé sur le territoire. En 2017, le loyer médian d'un appartement tous types confondus est de 10,2 € / m².
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage : 96 caravanes, soit 222 personnes accueillies pour un taux d'occupation de 68%, en progression de 5 points.

Aire d'accueil



Taux d'occupation en 2017 : **68 %**

contre **63 %** les années précédentes

Durée moyenne de séjour en 2017 :

81 jours, soit **28,6 %** de plus qu'en 2016



POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville ACCM 2015-2020

- Animation de l'instruction de la programmation avec 140 projets instruits pour plus d'1 million d'euros de financements mobilisés par les partenaires.
- Soutien financier d'actions : 580 000 € mobilisés par ACCM sur 98 projets portés par près de 70 opérateurs dont plus de 60 associations. Ces actions relèvent principalement de la cohésion sociale et sont réparties à hauteur de 70 % pour Arles (3 QPV) et 30 % pour Tarascon.
- Amélioration du fonctionnement des services publics (propreté, collecte des ordures ménagères...) dans les quartiers prioritaires ville (QPV) avec de nouvelles actions développées dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Celles-ci sont en partie financées par les bailleurs sociaux grâce au crédit de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties.



Soutien financier aux actions de solidarité territoriale et d'intérêt local

- Actions de proximité hors QPV : 22 000 € de subventions pour des actions à Mas-Thibert et Saint-Martin-de-Crau.
- 45 000 € de subventions pour une action relative aux travaux de proximité Place Jean Bouin, quartier du Trébon à Arles, dans le cadre d'une démarche participative.

ZOOM 2017

Conseil citoyens : favoriser la parole des habitants

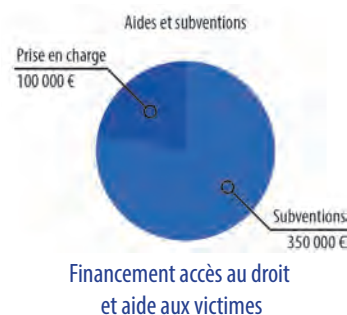
Les conseils citoyens de chaque quartier prioritaire ont été mis en place pour favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels ainsi que stimuler les initiatives citoyennes. Ils sont associés à l'évaluation, au pilotage et aux groupes de travail du contrat de ville.

Arles : 1 conseil citoyen de 34 membres (16 habitants et 18 acteurs locaux) pour 3 quartiers prioritaires

Tarascon : 1 conseil citoyen de 37 membres (26 habitants et 11 acteurs locaux)

- Actions d'insertion par l'habitat et l'accueil d'urgence grâce à 156 000 € de subventions pour l'accueil de jour d'Arles, l'accueil de nuit d'Arles, le centre d'hébergement de stabilisation, l'accueil et le logement des femmes victimes de violences conjugales et la résidence sociale de Saint-Martin-de-Crau.

- Action d'accès au droit et d'aide aux victimes : 350 000 € de subventions et 100 000 € de prise en charge directe de moyens (accueil des victimes au commissariat d'Arles et Tarascon et en gendarmerie de Saint-Martin-de-Crau, permanences d'avocats à la Maison de justice et du droit d'Arles et à la Maison du citoyen de Saint-Martin-de-Crau, et prise en charge de dépenses directe au fonctionnement de la Maison de la justice et du droit d'Arles).







CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

ZOOM 2017

Des partenariats porteurs

Le rayonnement de l'établissement se concrétise cette année par une saison musicale se déroulant sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière sur les lieux les plus excentrés. Des partenariats majeurs sont développés avec l'Éducation nationale, l'association du Méjan, le parc naturel régional de Camargue, le festival les Suds et Harmonia Mundi ainsi que le Cargo de nuit.

Il est à noter une nette progression qualitative et quantitative lors de l'édition de « Musiques en balade » 2017 où l'ensemble des concerts a accueilli plus de 2 500 auditeurs.

Le conservatoire

Le conservatoire de musique du Pays d'Arles à rayonnement intercommunal, ce sont 1 570 élèves inscrits et 4 152 écoliers rencontrés grâce à 45 enseignants titulaires d'un diplôme d'état, 10 agents administratifs et 2 techniciens du spectacle. 5 départements pédagogiques : instruments de l'orchestre, instruments polyphoniques, musiques anciennes, musiques actuelles, culture et intervention musicale en milieu scolaire.



1570 élèves inscrits



Élèves rencontrés

Lors de la rentrée scolaire de septembre, les effectifs ont progressé avec 70 inscriptions de plus que lors de la rentrée 2016. Par ailleurs, depuis cette rentrée, le conservatoire de musique intègre dans

son dispositif les communes de Fontvieille, Maussane, Mas-Blanc des Alpilles, Paradou et Saint-Etienne-du-Grès.

Le projet pédagogique

Développement d'un projet d'établissement qui s'articule selon trois orientations : enseignement, éducation musicale et action culturelle. Les ensembles musicaux participent régulièrement à l'animation musicale du territoire.

La saison 2017-2018

- Renforcement du partenariat avec le festival « Les Suds à Arles » et la coproduction des « Suds en Hiver ».
- Mise en place d'une coopération renforcée avec la commune de Tarascon dans le cadre de sa Capitale Provençale Culturelle 2018.
- Participation notable de l'établissement en partenariat avec la ville d'Arles et le festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence à l'opération Marseille-Provence 2018 dans le cadre de la grande Parade qui s'est déroulée à Arles en avril et à Aix-en-Provence en juin.
- Partenariat avec Pias/Harmonia Mundi à l'occasion de la création de son nouveau festival de musique classique avec la coproduction du concert des jeunes talents des victoires de la musique 2018, le 2 juin dernier au Capitole.
- Un final réussi avec la remise des prix et le spectacle « SolS » au théâtre antique d'Arles.

DÉCHETS

MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Des actions de terrain

- 50 000 € d'investissement pour l'acquisition de 6 nouveaux véhicules de collecte.
- Signature d'une convention avec Actus pour collecter les objets encombrants à Tarascon en benne tractée par des chevaux.
- Signature d'une convention avec la Ressourcerie à Arles pour absorber une partie de la collecte des objets encombrants en vue d'une valorisation par le réemploi.
- 300 composteurs individuels distribués sur les communes d'Arles et Saint-Martin-de-Crau.
- 1 500 cartes de déchèterie ACCM distribuées sur l'ensemble du territoire.
- 9 378 appels traités par le standard Info collecte.

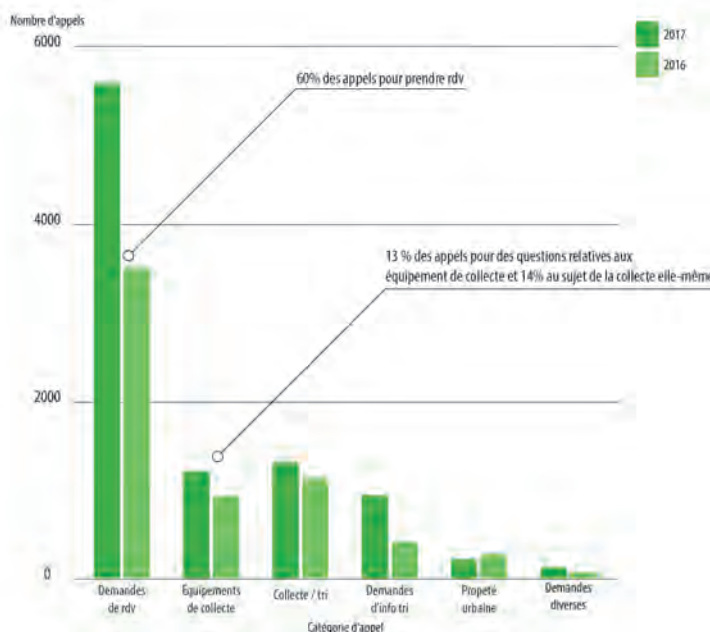


ZOOM 2017

Numéro Info collecte

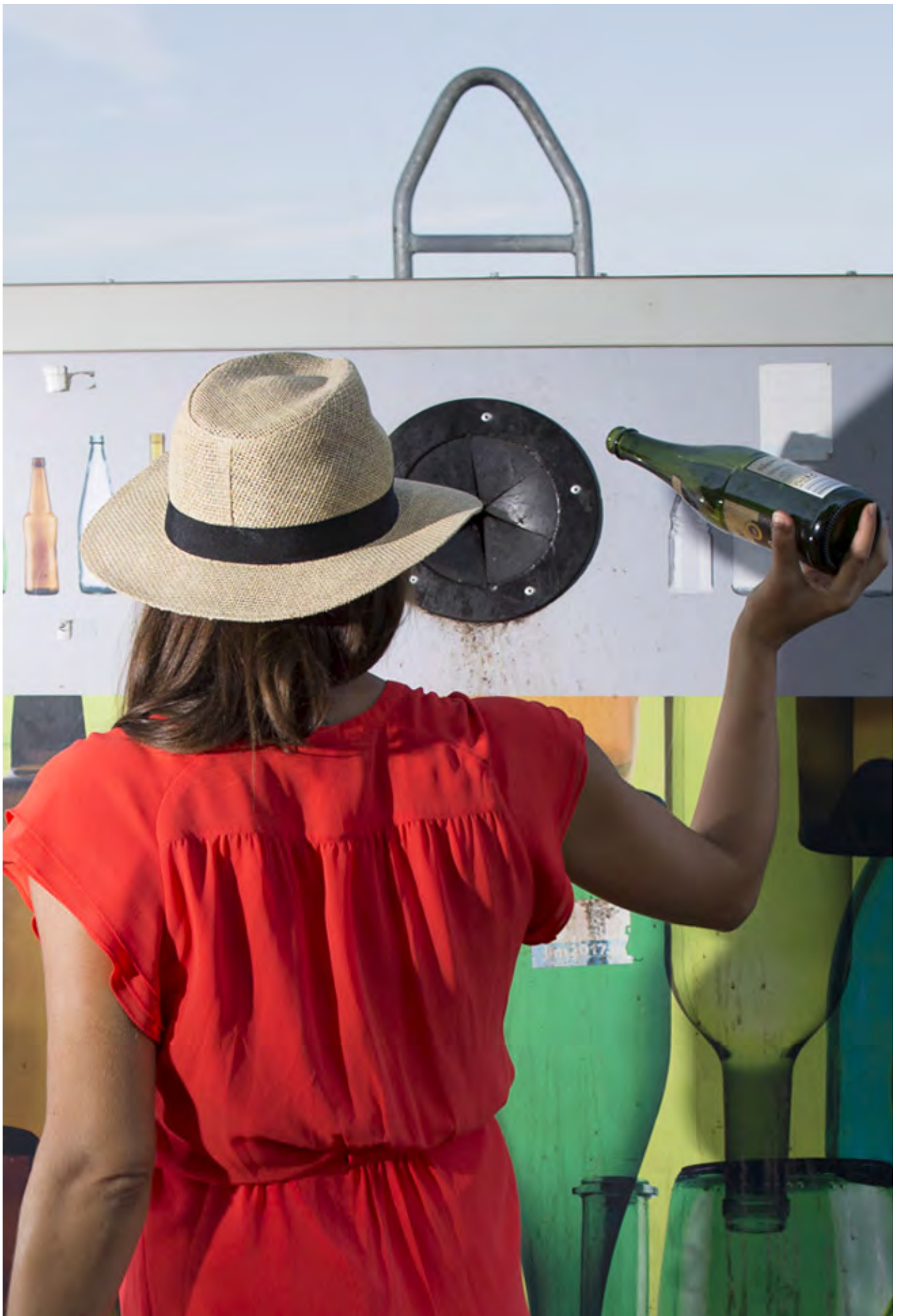
Il s'agit du service d'information et d'assistance à la population sur le champ de la collecte des déchets ménagers et assimilés. Il est l'interface entre les usagers du service public et les équipes chargées de son exécution. Ainsi, il centralise toutes les demandes émanant de la population et des communes, apporte des réponses aux questions relatives aux déchets ménagers, propose des rendez-vous pour des services d'enlèvement des objets encombrants et déchets verts.

Analyse des appels Infocollecte



Des évolutions administratives

- Rédaction et approbation d'un nouveau règlement de collecte communautaire.
- Création d'une rubrique « déchets » sur le site internet www.agglo-accm.fr.
- Développement des filières éco-organismes dans les déchèteries : Écomobilier, déchets d'équipement électronique et électroménagers (DEEE).
- Nouveau contrat pour les emballages ménagers et le papier pour une durée de 5 ans avec Citeo.
- Participation active aux travaux de la Région sur le plan régional de prévention et gestion des déchets et sur le dossier Life intégré déchets.





EAU ET ASSAINISSEMENT

ZOOM 2017

Une délégation de service public (DSP) étendue à l'ensemble du territoire

Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Martin-de-Crau et Tarascon, entrent en 2017 dans le périmètre de la DSP et sont désormais desservies par le bus clientèle.

ACCM et la délégation de service public

- Réalisation d'importants travaux de renouvellement des canalisations, principalement sur Arles, grâce au plan d'investissement d'ACCM Eaux de l'ordre 450 000 € sur 2 ans.
- Renforcement des recherches de fuites, réparation et optimisation de l'exploitation à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer permettant une augmentation du rendement du réseau d'eau potable respective de 4% et 3%.
- Harmonisation du prix de l'eau permettant la maîtrise de son coût avec une faible augmentation de l'ordre de 0,30 % en prix moyen pondéré.
- Démarrage de la rénovation des locaux hébergeant ACCM Eaux pour améliorer l'accueil des abonnés et les conditions de travail des agents.

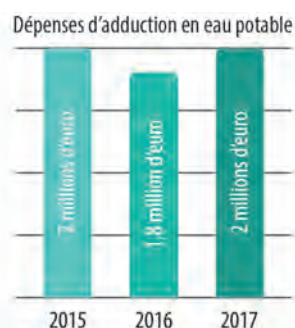
Assainissement non collectif

700 contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif effectués par ACCM Assainissement sur l'ensemble du territoire à l'exception de Tarascon, contre 542 en 2016.

Travaux réalisés par ACCM

- 9 650 mètres linéaires de pose ou de renouvellement de réseaux d'adduction d'eau potable et des réseaux d'eaux usées sur l'ensemble du périmètre intercommunal.
- 1^{re} tranche de travaux d'envergure de déplacement des réseaux sur le domaine public dans le quartier Mas Planton à Saint-Marint-de-Crau et suppression d'un siphon générant des bouchages.
- Finalisation des travaux de construction de la station d'épuration des Saintes-Maries-de-la-Mer et redimensionnement des réseaux en amont.
- Extension du réseau d'assainissement du quartier Gimeaux à Arles du fait d'une forte densité d'habitations.
- Sécurisation de la ZI nord d'Arles et la zone portuaire par la dilatation du réseau d'eau potable avec une canalisation de gros diamètre sur 1 300 m. Il a également été posé de la fibre optique et une deserte en assainissement collectif.

Évolution des investissements en eau et assainissement



PRÉVENTION DES RISQUES

ZOOM 2017

Réduction de la vulnérabilité du risque inondation (ReVITer)

ACCM, en charge du pilotage d'un dispositif innovant de réduction de la vulnérabilité du risque inondation, a réalisé un diagnostic du territoire qui a permis de mettre en place un plan d'actions pour 2018-2020 à hauteur de 3 600 000 €. Ce programme permettra de réaliser des diagnostics et des travaux de diminution de la vulnérabilité face au risque inondation pour les particuliers, les entreprises et les acteurs publics identifiés. 120 000 € d'études, financées à 80% par le Feder, l'État et la Région, ont été nécessaires.



Gestion des eaux pluviales

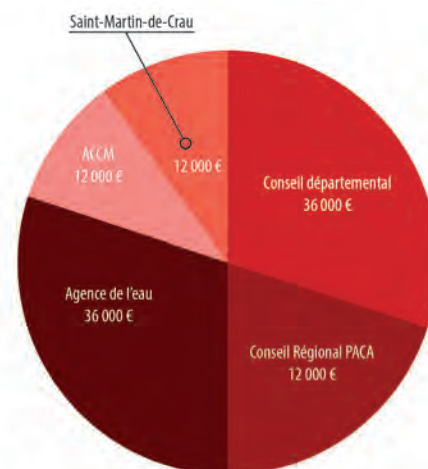
Une prise de compétence effective au 1^{er} janvier 2020

Gestion des eaux pluviales

Dans le cadre d'un groupement de commandes avec la commune de Saint-Martin-de-Crau le schéma directeur de gestion des eaux pluviales sur le territoire communal a été réalisé. La communauté d'agglomération a engagé les premières réflexions pour étendre ce schéma à l'ensemble des communes membres dans le cadre de la prise de compétence de la gestion des eaux pluviales.

Prise de compétence Gemapi

La communauté d'agglomération a poursuivi ses réflexions concernant les périmètres et les conséquences du partage de responsabilités dans la perspective de la prise de compétence obligatoire Gemapi en 2018. Le service est notamment très actif dans l'élaboration du schéma d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle) porté par le Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (Symadrem) à la demande de l'État.



Répartition du financement du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales de Saint-Martin-de-Crau



SERVICES RESSOURCES

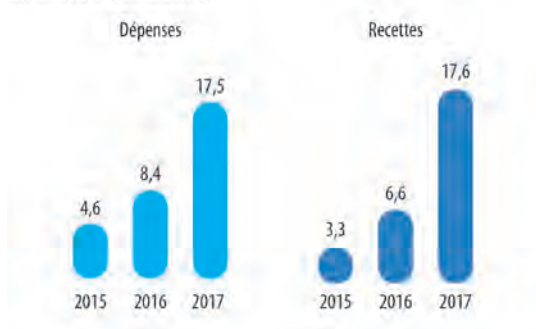
FINANCES

► Budget principal

Fonctionnement (en millions d'€)



Investissement (en millions d'€)

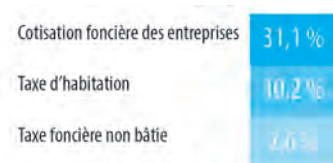


► Encours global de la dette

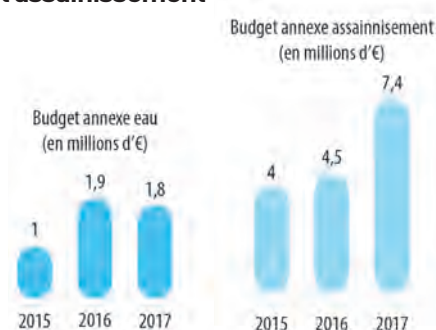


► Fiscalité

Le taux de fiscalité reste inchangé depuis 2014



► Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement



Les travaux de protection, d'extension, de réfection des réseaux et des ouvrages sont financés par les redevances perçues auprès des usagers, les subventions, l'autofinancement et l'éventuel recours à l'emprunt.

► Déchets ménagers et assimilés

Transférée à ACCM au 1^{er} janvier 2017, les taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères ont été votés pour 2017. Ils sont de 15,65% pour Arles, 13,26% pour Tarascon, 10% pour Saint-Martin-de-Crau, 11,5% pour Boulbon, 7,29% pour Saint-Pierre-de-Mézoargues et 13,83% pour les Saintes-Maries-de-la-Mer.

COMMANDE PUBLIQUE

► Marchés

- 78 commandes ont été passées par le biais de marchés publics en 2017 pour un montant de 6 138 887 € (dont 2 marchés de fournitures, 35 marchés de services et 41 marchés de travaux).

Au total 43 avis d'appel public à la concurrence ont été publiés sur la plateforme de dématérialisation ainsi que 44 avis d'attribution de marchés notifiés.

Sur les 3 465 visites d'entreprises sur la plateforme de dématérialisation, 1 285 ont donné lieu à des retraits de DCE (dossiers de consultations entreprises) pour 189 plis déposés (70 plis dématérialisés et 119 plis papier).

► Clauses d'insertion

En 2017 sur le territoire communautaire, 83 204 heures d'insertion ont été réalisées dont 29 604 au travers de 30 marchés « clausés » lancés par ACCM qui se sont traduites par l'embauche de 97 personnes. La clause d'insertion concerne pour une grande majorité les marchés de travaux et de service mais poursuit un objectif de diversification des marchés.

RESSOURCES HUMAINES

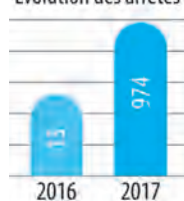
► En chiffres

- Arrivée au 1^{er} janvier 2017 de près de 130 agents à ACCM suite au transfert de la compétence des déchets ménagers et assimilés.

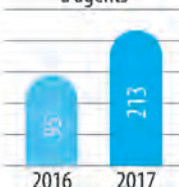
- 974 arrêtés administratifs produits (contre 513 en 2016), 285 arrêts maladie et accidents de service gérés, 346 jours de formation et 109 jours de préparation concours traités.

- Mise en œuvre d'une revalorisation des participations de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance, et augmentation de la valeur faciale des titres restaurant, de 8 à 9 € l'unité, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Évolution des arrêtés



Évolution du nombre d'agents



► Organisation

- Réorganisation des locaux du siège et déménagement de la direction générale des services techniques en ZI nord d'Arles.

- Réflexion collective autour du télétravail.

- Nomination d'un agent à temps plein sur les fonctions de conseiller de prévention.

- Des évolutions conduites en collaboration avec les partenaires sociaux au cours de 2 comités techniques et des 2 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

- Émergence d'une plus grande pluralité de la représentation syndicale au sein de ces instances demeurées paritaires.

MOYENS GÉNÉRAUX

L'augmentation des sites et des effectifs, liée aux prises de compétences, a un impact direct sur l'activité des moyens généraux.

Ainsi, après avoir participé au transfert de la direction des déchets ménagers au 1^{er} janvier 2017, le service a accompagné le transfert de la compétence de la promotion du tourisme au 1^{er} janvier 2018 :

- arrivée de 7 nouveaux agents,

- gestion matérielle et logistique de deux bureaux, à Tarascon et Saint-Martin-de-Crau,

- assurances, achat de mobilier, transfert des contrats eau, électricité, etc.

Il a également piloté le déménagement et l'installation de la direction générale des services techniques en ZI nord d'Arles.

ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

En 2017, au-delà des missions d'assistance en matière de rédaction d'actes, d'information juridique, de suivi des saisines des prestataires spécialisés dans le conseil, le service des affaires juridiques a géré 59 dossiers. Le plus souvent, il s'agit de dossiers en responsabilité civile matérielle.

COMMUNICATION

Le service communication conseille, accompagne et produit des supports de communication pour les services communautaires. Il contribue au rayonnement d'ACCM sur son territoire auprès des habitants et hors du territoire.

CONTACTS ACCM

Communauté d'agglomération ACCM

Accueil : 5 rue Yvan Audouard - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

lepresident@agglo-accm.fr / www.agglo-accm.fr - facebook.com/page.accm

■ Direction générale des services techniques

Accueil : 4 rue Rainard - 13200 Arles

Tél. 04 88 45 01 50

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

■ Réseau de transport Envia

Agence commerciale : 24 boulevard Clemenceau - 13200 Arles

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 7h30 à 12h, de 14h à 17h30.

Tél. 04 90 54 86 16 / www.tout-envia.com

■ Conservatoire de musique du Pays d'Arles

Arles (13200)

Place de la croisière

Tél. : 04 90 49 47 15

Semaine : 9h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h

Saint-Martin-de-Crau (13310)

1, avenue St Roch

Tél. 04 90 47 11 82

Lundi au jeudi : 13h30 à 18h

Vendredi : 14h à 17h

Tarascon (13150)

101 rue du 1^{er} Rég. des chasseurs d'Afrique

Tél. 04 90 96 99 36

Du lundi au vendredi de 14h à 19h

■ Maison de justice et du droit

16 avenue JF Kennedy - 13200 Arles

Tél. 04 90 52 20 61

mjd-arles@agglo-accm.fr

Horaires d'ouverture (fermé le vendredi) :

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mardi et jeudi : 9h à 17h30

Mercredi : 9h 12h et de 14h à 17h30

■ ACCM Eaux

Accueil : 7 rue Aimé et Eugénie Cotton - 13200 Arles

Tél. 04 90 99 52 14

Semaine : 8h à 19h, samedi : 9h à 12h

Urgence 24h/24h : 04 90 99 50 89

www.saur-client.fr

Point information itinérant : jour de permanence sur toutes les communes au 04 90 99 52 14

■ Village d'entreprises

Accueil : 1 rue Copernic - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 83

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

■ ACCM Environnement (collecte des déchets ménagers et assimilés)

N° info collecte : 04 84 76 94 00

infocollecte@agglo-accm.fr

■ Maison des industries culturelles et des éditeurs - Mice

Accueil : 5 rue Yvan Audouard - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 00

■ Bureau information tourisme Saint-Martin-de-Crau (13310)

Accueil : avenue de la république

Tél. 04 90 47 98 40

■ Bureau information tourisme Tarascon (13150)

Accueil : 62 rue des halles

Tél. 04 90 91 03 52

Le conseil communautaire

Arles

Hervé Schiavetti, Danielle Ducros, Patrick Chauvin, Arielle Laugier, David Grzyb, Nora Mebarek, Nicolas Koukas, Florence Rivas, Philippe Martinez, Mohamed Rafai, Hamina Afkir, Claudie Durand, Jean-Luc Masson, Fabienne Pautonnier, Nicolas Juan, Maria Amoros, Christian Mourisard, Cyril Juglaret, Muriel Boualem, Serge Berthomieu, Pierre Chenel, Nadine Cathala, Jean Bernabé.

Tarascon

Lucien Limousin, Nathalie Macchi-Ayme, Fabien Bouillard, Clotilde Madeleine, Guy Correard, Corinne Massiasse, Francis Demissy, Michelle Ferrer, Roland Portela, Valérie Laupies, Jacky Gimenez.

Saint-Martin-de-Crau

Claude Vulpian, Marie-Rose Lexcellent, Dominique Teixier, Mireille Henry, Pierre Doumenc, Martine Amselem, Georges Bernot, Myriam Cellarier, Daniel Petitjean, Guy Bono, André Cargnino.

Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland Chassain, Martine Gonnet, Gilles Ayme.

Boulbon

Bernard Dupont, Renée Amy, Antoine Becciu.

Saint-Pierre-de-Mézoargues

Jacky Picquet, Florence De Camaret.



les Crau Camargue Montagnette

**Communauté d'agglomération
ACCM**

5 rue Yvan Audouard - 13200 ARLES

04 86 52 60 00

lepresident@agglo-accm.fr

www.agglo-accm.fr